

# Débat d'Orientation budgétaire 2025

## **RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE**

### Commune de Laudun-l'Ardoise

Conseil Municipal du 11 mars 2025



# Objectifs du DOB

C'est une étape obligatoire qui précède – *dans les dix semaines précédentes* – le vote du Budget Primitif dans les communes de plus de 3500 hab. (à voter avant le 15 avril) pour informer les élus de la situation financière communale et permettre les discussions sur les priorités et les évolutions possibles.

Le Débat donne lieu à un Rapport d'Orientation Budgétaire transmis au contrôle de légalité avec une délibération, transmise à l'Agglomération et mise à la disposition du public.

Les orientations budgétaires envisagées par la collectivité portant sur les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes, en fonctionnement comme en investissement, doivent relater les hypothèses d'évolution retenues pour construire le projet de budget, notamment en matière de concours financiers, de fiscalité, de tarification, de subventions ainsi que les principales évolutions relatives aux relations financières entre commune et EPCI.

Il précise les engagements pluriannuels envisagés, les objectifs d'évolution des dépenses réelles de fonctionnement et du besoin de financement.

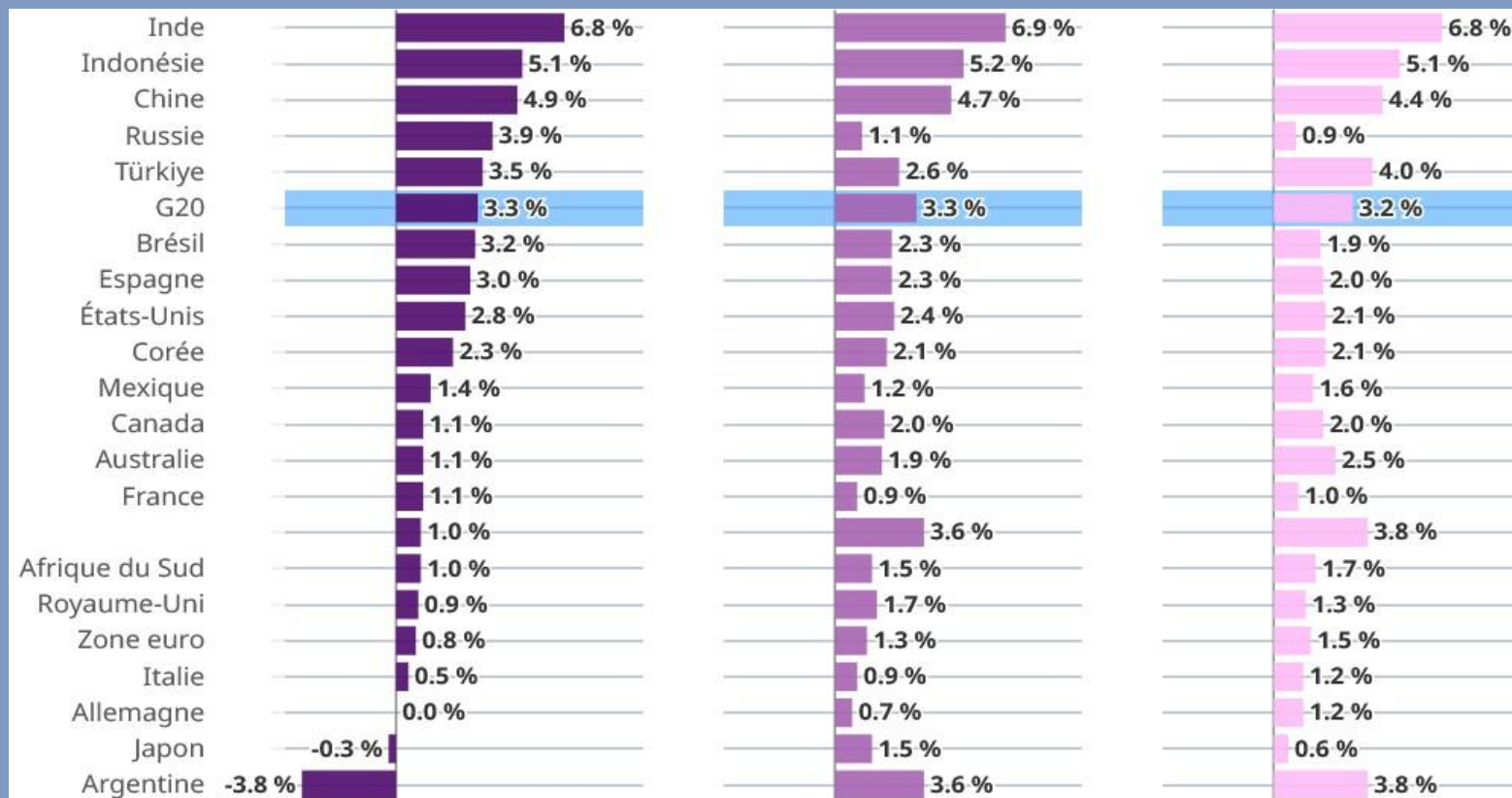
Il précise enfin l'endettement de la commune et les prévisions d'emprunt s'il y a lieu dans le Budget.

# Indicateurs économiques

- ◉ **Monde :**
- ◉ **Une croissance encore fragile mais résiliente**
- ◉ Selon l'OCDE, l'économie mondiale devrait rester résiliente malgré des difficultés considérables. La croissance du PIB mondial est estimée à 3,3% en 2025 et en 2026, contre 3,2% en 2024.
- ◉ Cette croissance est portée par les grandes économies de marché émergentes, notamment l'Inde, la Chine et l'Indonésie, contrastant avec les résultats moins dynamiques observés en Europe par exemple (0,8% en 2024, 1,3% en 2025 pour la zone euro).

# Indicateurs économiques

Ci-dessous les projections de croissance du PIB pour 2024 / 2025 / 2026



Source: Perspectives économiques de l'OCDE, décembre 2024.

# Indicateurs économiques

Ci-dessous les projections de croissance

PERSPECTIVES DE L'ÉCONOMIE MONDIALE, OCTOBRE 2024

## PROJECTIONS DE CROISSANCE PAR RÉGION

(CROISSANCE DU PIB RÉEL, VARIATION EN POURCENTAGE)

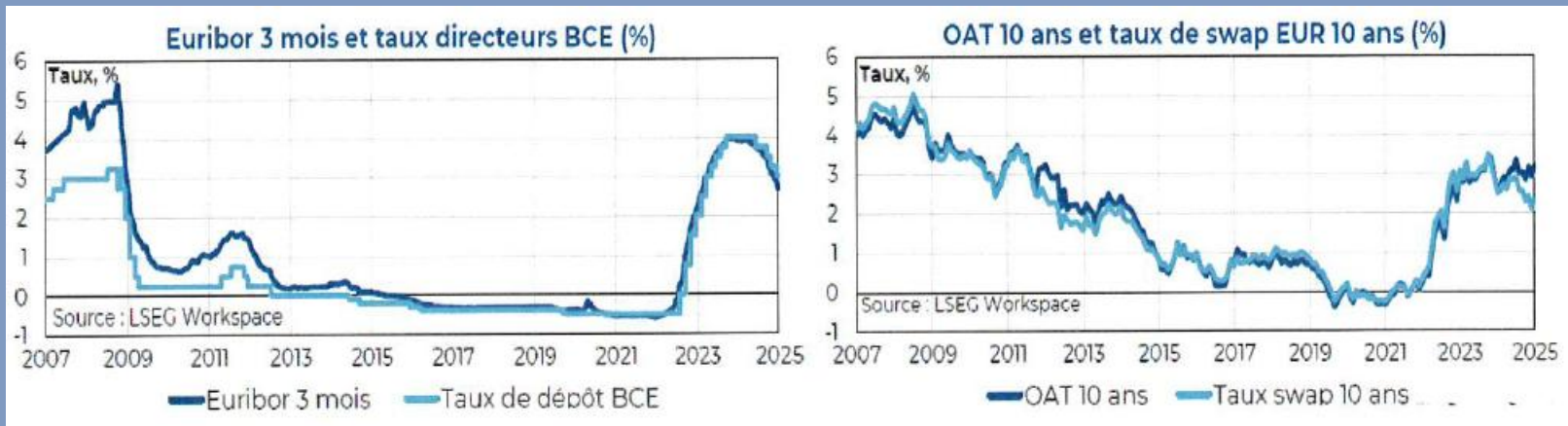


# Indicateurs économiques

Evolution des taux d'intérêts :

Sur les marchés financiers, le rendement de l'OAT (obligation assimilable du Trésor) s'est tendu avec l'annonce de la dissolution de l'Assemblée nationale, l'écart avec le taux allemand passant de 50 points de base à un peu plus de 70 points de base pendant l'été.

Dans un environnement mondial caractérisé par une baisse des taux longs, en lien avec l'anticipation de baisse du taux directeur outre Atlantique, le taux français à 10 ans a néanmoins légèrement baissé par rapport à son niveau d'avant la dissolution (2,83 % le 17 septembre, à comparer à 3,11 % le 7 juin).





# Indicateurs économiques

Après le pic de 2022, l'inflation poursuit son repli, passant de 5,4% en 2024 à 3,8% en 2025 puis à 3% en 2026. L'inflation globale est déjà revenue au niveau des objectifs fixés par les banques centrales dans près de la moitié des économies avancées et près de 60% des économies de marché émergentes.

**Propos tenus par le Secrétaire général de l'OCDE, Mathias Cormann :**  
*« L'économie mondiale a fait preuve de résilience. L'inflation a continué de converger vers les objectifs des banques centrales, tandis que la croissance est restée stable. Des difficultés considérables subsistent. Les tensions géopolitiques constituent une source de risques à court terme, les ratios d'endettement publics sont élevés, et les perspectives de croissance à moyen terme sont très faibles. Les pouvoirs publics doivent préserver la stabilité macroéconomique, en procédant à un assouplissement de la politique monétaire soigneusement calibré pour garantir que les tensions inflationnistes soient durablement jugulées, et en mettant en œuvre une politique budgétaire qui permette de reconstituer les marges de manœuvre budgétaires nécessaires pour financer les dépenses futures. »*

# Indicateurs économiques

## Zone euro :

La croissance des Etats-Unis devrait maintenir son dynamisme en 2025 (+ 1,9 % - DGT), celles de la **Zone Euro** (+1,4 % - DGT) et du Royaume-Uni (+1,3 – DGT) être plus modérées.

Tableau 1 : Prévisions de croissance mondiale

|                                         | Moyenne<br>2015-2019 | 2021       | 2022       | 2023       | 2024                    | 2025       | 2024                                                 | 2025        |
|-----------------------------------------|----------------------|------------|------------|------------|-------------------------|------------|------------------------------------------------------|-------------|
|                                         |                      |            |            |            | Prévisions<br>DG Trésor |            | Révisions par rapport aux<br>prévisions de mars 2024 |             |
| <b>Croissance mondiale</b>              | <b>3,4</b>           | <b>6,5</b> | <b>3,5</b> | <b>3,2</b> | <b>3,2</b>              | <b>3,4</b> | <b>+0,1</b>                                          | <b>+0,2</b> |
| <b>Économies avancées<sup>a</sup></b>   | <b>2,2</b>           | <b>5,7</b> | <b>2,7</b> | <b>1,7</b> | <b>1,7</b>              | <b>1,8</b> | <b>+0,2</b>                                          | <b>+0,2</b> |
| Zone euro <sup>b</sup>                  | 2,0                  | 6,0        | 3,5        | 0,5        | 0,8                     | 1,4        | +0,1                                                 | -0,2        |
| <i>dont Allemagne</i>                   | 1,8                  | 3,5        | 1,7        | -0,1       | 0,1                     | 0,9        | -0,2                                                 | -0,3        |
| <i>dont Espagne</i>                     | 2,8                  | 6,4        | 5,8        | 2,5        | 2,7                     | 2,2        | +0,9                                                 | +0,0        |
| <i>dont Italie</i>                      | 1,0                  | 8,3        | 4,1        | 1,0        | 0,9                     | 1,2        | +0,2                                                 | +0,1        |
| Royaume-Uni                             | 2,0                  | 8,7        | 4,3        | 0,1        | 1,1                     | 1,3        | +0,8                                                 | +0,2        |
| États-Unis                              | 2,5                  | 5,8        | 1,9        | 2,5        | 2,5                     | 1,9        | +0,2                                                 | +0,5        |
| <b>Économies émergentes<sup>b</sup></b> | <b>4,4</b>           | <b>7,0</b> | <b>4,1</b> | <b>4,3</b> | <b>4,3</b>              | <b>4,4</b> | <b>+0,2</b>                                          | <b>+0,1</b> |
| Brésil                                  | -0,5                 | 4,8        | 3,0        | 3,1        | 2,2                     | 2,4        | +0,5                                                 | +0,4        |
| Chine                                   | 6,7                  | 8,5        | 3,0        | 5,2        | 5,0                     | 4,6        | +0,3                                                 | +0,2        |
| Inde <sup>c</sup>                       | 6,7                  | 9,7        | 7,0        | 7,8        | 6,7                     | 6,6        | +0,7                                                 | +0,1        |
| Turquie                                 | 4,1                  | 11,4       | 5,6        | 4,5        | 3,5                     | 3,3        | +0,2                                                 | -0,3        |
| Commerce mondial en biens <sup>d</sup>  | 2,8                  | 12,8       | 4,0        | -1,3       | 2,0                     | 4,0        | -0,4                                                 | 0,0         |
| Demande mondiale – France               | 3,4                  | 12,1       | 5,4        | -2,1       | 0,9                     | 3,6        | -0,3                                                 | -0,1        |

Source : Trésor-Eco n° 349 (septembre 2024) – DGT



# Le contexte national

## France: Les prévisions de croissance et d'inflation au niveau national

Les projections macroéconomiques de la Banque de France ont été révélées le 16 décembre 2024 mais avaient été arrêtées au 27 novembre 2024, avant la chute du gouvernement Barnier. Si certaines données ont été actualisées, certains chiffres présentés ci-dessous s'appuient sur les équilibres budgétaires proposés par le projet de loi de finances présenté en conseil des ministres le 10 octobre 2024. Ainsi, les projections sont susceptibles d'évoluer compte tenu des incertitudes politiques. La Banque de France anticipe une croissance de 0,9% du PIB tout en affichant une trajectoire positive à l'horizon 2027 : la croissance en 2026 et 2027 serait de 1,3% par an, soit un niveau similaire à celui de la zone euro. Malgré la croissance, le niveau de dette rapporté au PIB continue de progresser et pourrait atteindre 117% de la richesse nationale horizon 2027, contre 112% actuellement (90% pour la zone euro). Les données relatives au déficit public sont également pessimistes, avoisinant les 5,4%, quand la zone euro affichera un déficit sous la barre des 3% en 2025.

# Le contexte national

## **France: Les prévisions de croissance et d'inflation au niveau national**

Concernant l'inflation, la tendance est à la baisse : 2,4% en 2024, 1,6% en 2025, 1,7% en 2026 et 1,9% en 2027. Elle s'accompagne d'un regain de pouvoir d'achat via les salaires, ce qui devrait contribuer à relancer l'investissement privé et la consommation.

Enfin, l'économie française devrait néanmoins subir un taux de chômage à la hausse qui atteindrait son pic en 2025, aux alentours de 8%.

# Loi de Finances 2025

- ❑ La discussion sur le projet de Loi de finances pour 2025 a été largement reprise à partir du texte adopté par le Sénat.
- ❑ Le Gouvernement a fixé à un nouvel objectif de déficit public (**réduit à 5,4%**) et modifié la prévision de croissance du **PIB à 0,9%**.
- ❑ Le texte a fait l'objet d'un compromis en Commission mixte paritaire le 31/1/2025.

Le Premier Ministre **Le fonds de compensation pour la TVA (FCTVA) (article 30:**

- ❑ maintien du taux de FCTVA à 16,404 %, et
- ❑ 49.3 de la Constitution pour faire adopter le budget 2025, avec quelques ajustements par rapport à la version de la CMP.
- ❑ La Loi de finances pour 2025 a été définitivement adoptée **le 6 février**.

- ❑ Maintien du taux de FCTVA à 16,404 %, et
- ❑ Extension jusqu'au 31/12/2027, aux communes anciennement classées en ZRR et non classées en ZFRR, des dispositifs fiscaux dérogatoires
- ❑ Assujettissement aux seules résidences secondaires de la taxe d'habitation et exonération possible en ZFRR des chambres d'hôtes et des meublés de tourisme
- ❑ Relèvement à 2€ du plafond de la taxe communale sur les déchets réceptionnés dans une installation de stockage
- ❑ Relèvement du plafond du taux des DMTO départementaux à 5 %, sous abattement d'assiette de 250 000 € pour les primo-accédants et faculté d'exonération des DMTO pour les primo-accédants
- ❑ Augmentation de l'enveloppe de la DGF 290 M€ pour alimenter la péréquation communale
- ❑ Augmentation de l'enveloppe de la dotation Aménités rurales de 10 M€
- ❑ Cristallisation des dotations versées aux groupements touristiques
- ❑ Adaptations du calcul du potentiel fiscal et du potentiel financier : prise en compte
  - des attributions compensatrices versées par les E.P.C.I. à fiscalité additionnelle depuis 2024
  - de la dotations « communes nouvelles »
  - du reversement aux syndicats des attributions de compensation versées aux communes
- ❑ Fonds de réserves :
  - Un effort global des collectivités ramené à 2,2 Mds € (contre 5 Mds € initialement)
  - Un dispositif de lissage des recettes fiscales de 2 099 collectivités territoriales (contre 450 initialement), pour 1 Md € (contre 3 Mds € initialement)

# Loi de finances 2025

La loi de finances pour 2025 a été élaborée dans un contexte de déficit public élevé et de dette croissante. Sur la base d'une inflation à 1,4% et d'une croissance de 0,9%, l'objectif de la loi de finances est de ramener le déficit à 5,4% du PIB en 2025, avec une dette estimée à 115,5% du PIB.

## Principales Dispositions : Une facture d'environ 7 milliards d'euros pour les collectivités

| Les restrictions imposées aux collectivités locales en 2025 (Md€)                                                              |        |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| Prélèvement sur plus de 2000 collectivités environ                                                                             | - 1    |
| Gel du montant de la fraction de TVA                                                                                           | - 1,2  |
| Compensation de la taxe professionnelle (FDPTP et DC RTP)                                                                      | - 0,49 |
| DGF : augmentation de 150 M€                                                                                                   | 0,15   |
| Réduction du Fonds vert                                                                                                        | - 1,35 |
| Dotation de soutien aux investissements locaux (DSIL)                                                                          | - 0,15 |
| CNRACL : hausse de 3 points du taux de cotisation retraite, auxquels s'ajoute la non-compensation de point supplémentaire 2024 | - 1,4  |
| Suppression du fonds de soutien des activités périscolaires                                                                    | - 0,04 |
| Relèvement de 20% à 30% du taux d'exonération de la TFPB en faveur des terres agricoles                                        | - 0,06 |
| Agence nationale du sport                                                                                                      | - 0,06 |
| TOTAL                                                                                                                          | - 5,6  |

Auxquels s'ajoutent d'autres réductions (AFITF, Agences de l'eau, DETR/DSIL)

# Loi de finances 2025

**Fonds de réserve et DILICO : 1 Md€ prélevés sur plus de 2000 collectivités environ - Article 186**

Le **D**ispositif de **L**issage **C**onjoncturel (DILICO) instaure un prélèvement de 1 Md€ sur plus de 2000 collectivités environ, dont 500 M€ pour le bloc communal et EPCI, 220 M€ pour les départements et 280 M€ pour les régions.

**La contribution du bloc communal : 500 M€**

Ces 500 M€ sont répartis à : 250 M€ pour les communes, et 250 M€ pour les EPCI à fiscalité propre. Ces 500 M€ de contribution correspondent à la moyenne des deux produits suivants :

Ce dispositif est particulièrement complexe et certaines données ne semblent pas encore réglées. Bien que le conseil constitutionnel ait validé cet article il déroge aux principes d'annualité et de libre administration. Pour la commune de Laudun-L'Ardoise, c'est un prélèvement estimé à 30 000 € qui ne devrait pas s'appliquer en 2025.

# Données financières 2025

## Contexte macro-économique

- Croissance France 0,9 % (source Banque de France)
- Croissance Zone € 1,0 %
- Inflation 2,4 %

## Administrations publiques

- Croissance en volume de la dépense publique 0,6 % (source loi de finances 2025)
- Déficit public (% du PIB) 5,4 %
- Dette publique (% du PIB) 109,6 %

## Collectivités locales

- Transferts financiers de l'État 103,60 milliards €
- dont concours financiers de l'État 53,5 milliards €
- Dont DGF 27,2 milliards €

## Point d'indice de la fonction publique

Valeur mensuelle 4,92 € depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2023 (valeur annuelle de 5 907,34 €) gel du point



# LE PROJET DE BUDGET 2025

**La commune de LAUDUN-L'ARDOISE va élaborer son budget dans un contexte très contraint et encore incertain avec la sortie tardive de la loi de finances le 6 février dernier dont certaines données d'application restent encore à définir.**

**Toutefois ce budget s'inscrit dans le respect des orientations politiques :**

- Maintien de la qualité des services en faveur de tous les publics ;**
- Amélioration du cadre de vie par un programme d'équipement approprié ;**
- Maîtrise des dépenses de fonctionnement et optimisation de la dépense publique ;**

# Etat financier de la commune

En 2024 les charges de fonctionnement courant (hors exceptionnelle) ont augmenté de 3,5 % et les recettes de fonctionnement ont augmenté de 2,5 %.

L'excédent brut courant (équilibre recettes-dépenses hors intérêts) est maintenu suffisant sur la période 2019-2024 malgré une légère baisse due à la hausse du coût de l'énergie et de prestations liées ainsi que des crédits-bails immobiliers (augmentation de l'Euribor).

La capacité de désendettement est à 0,4 année en 2024.

# Etat financier de la commune

en milliers d'euros

|                                             | 2022         | 2023         | 2024         |
|---------------------------------------------|--------------|--------------|--------------|
| Produits réels de fonctionnement courant    | 9 532        | 9 909        | 10 166       |
| - Charges réelles de fonctionnement courant | 7 362        | 8 134        | 8 420        |
| <b>Excédent Brut Courant</b>                | <b>2 170</b> | <b>1 776</b> | <b>1 746</b> |

|                               |     |     |     |
|-------------------------------|-----|-----|-----|
| Produits spécifiques hors 775 | 2   | 112 | 16  |
| - Charges exceptionnelles     | 51  | 9   | 108 |
| Résultat exceptionnel         | -49 | 104 | -92 |

|                                                |   |   |   |
|------------------------------------------------|---|---|---|
| Produits financiers                            | 0 | 0 | 0 |
| - Charges financières diverses (hors intérêts) | 0 | 0 | 0 |
| Résultat financier                             | 0 | 0 | 0 |

|                                                      |              |              |              |
|------------------------------------------------------|--------------|--------------|--------------|
| <b>Epargne de gestion</b>                            | <b>2 121</b> | <b>1 880</b> | <b>1 654</b> |
| - Intérêts de la dette                               | 66           | 49           | 35           |
| <b>= Epargne brute ou capacité d'autofinancement</b> | <b>2 055</b> | <b>1 830</b> | <b>1 619</b> |
| - Amortissement en capital de la dette               | 486          | 391          | 405          |
| <b>= Epargne nette</b>                               | <b>1 569</b> | <b>1 439</b> | <b>1 215</b> |

|                                               |              |            |              |
|-----------------------------------------------|--------------|------------|--------------|
| <b>- Dépenses d'investissement hors dette</b> | <b>1 195</b> | <b>902</b> | <b>1 713</b> |
| + Recettes d'investissement diverses          | 587          | 428        | 661          |
| + Utilisation des résultats reportés          | -962         | -965       | -163         |
| <b>= Emprunt</b>                              | <b>0</b>     | <b>0</b>   | <b>0</b>     |

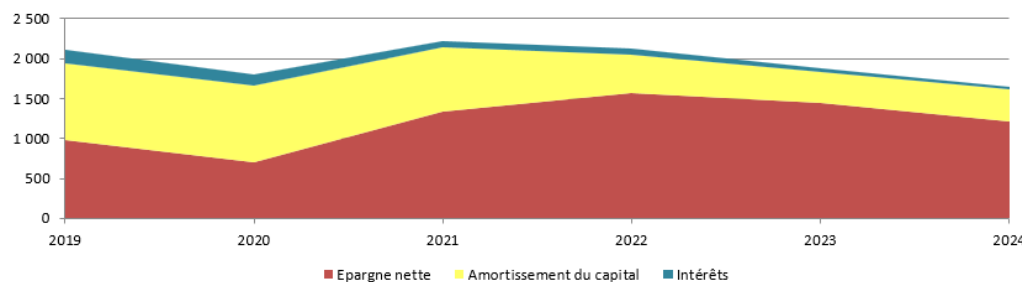
|                                         |              |              |              |
|-----------------------------------------|--------------|--------------|--------------|
| <b>Encours dette au 31/12/N</b>         | <b>1 482</b> | <b>1 091</b> | <b>686</b>   |
| <b>Capacité de désendettement</b>       | <b>0,7</b>   | <b>0,6</b>   | <b>0,4</b>   |
| <b>Taux d'épargne nette</b>             | <b>16,5%</b> | <b>14,5%</b> | <b>12,0%</b> |
| <b>Résultats cumulés N-1 (hors RAR)</b> | <b>4 530</b> | <b>5 491</b> | <b>5 637</b> |

L'excédent brut courant (équilibre recettes – dépenses hors intérêts) connaît une baisse progressive à partir de 2020 passant de 2,2M€ à 1,7M€, du fait d'une croissance des charges de fonctionnement supérieure à celle des recettes de fonctionnement.

Notons en particulier, la **réduction de l'excédent brut courant en 2023** : la hausse des coûts de l'énergie, des prestations et des crédits-bails immobiliers, ont conduit à une hausse de 25% des charges à caractère général.

# Etat financier de la commune

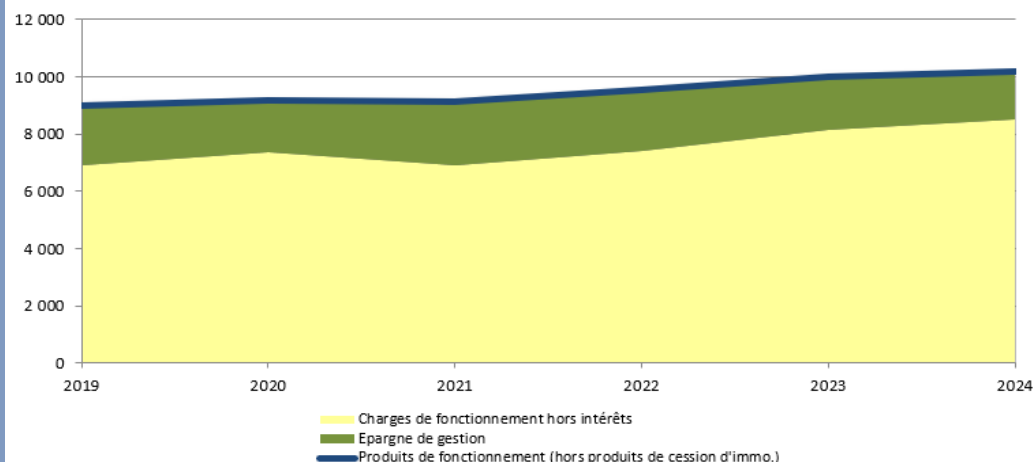
## L'épargne nette



Entre 2019 et 2024, les intérêts de la dette diminuent, de même que l'amortissement de la dette,

L'épargne nette (zone en rouge) a augmenté sous l'effet de la réduction des annuités de dette, puis baisse progressivement depuis 2022.

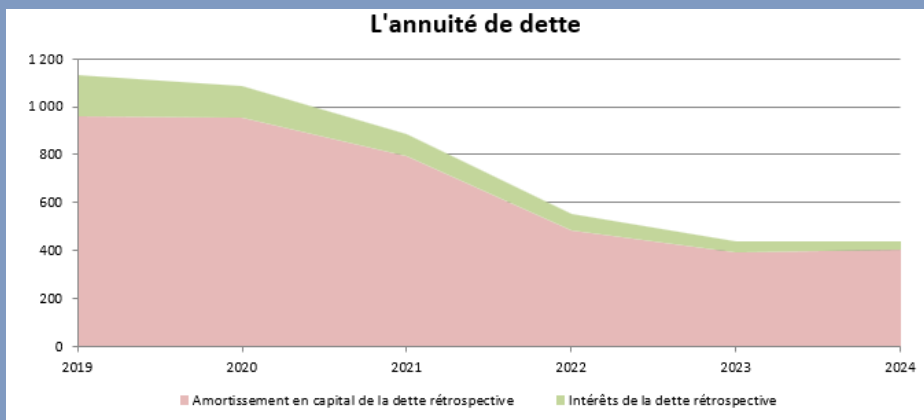
## L'épargne de gestion



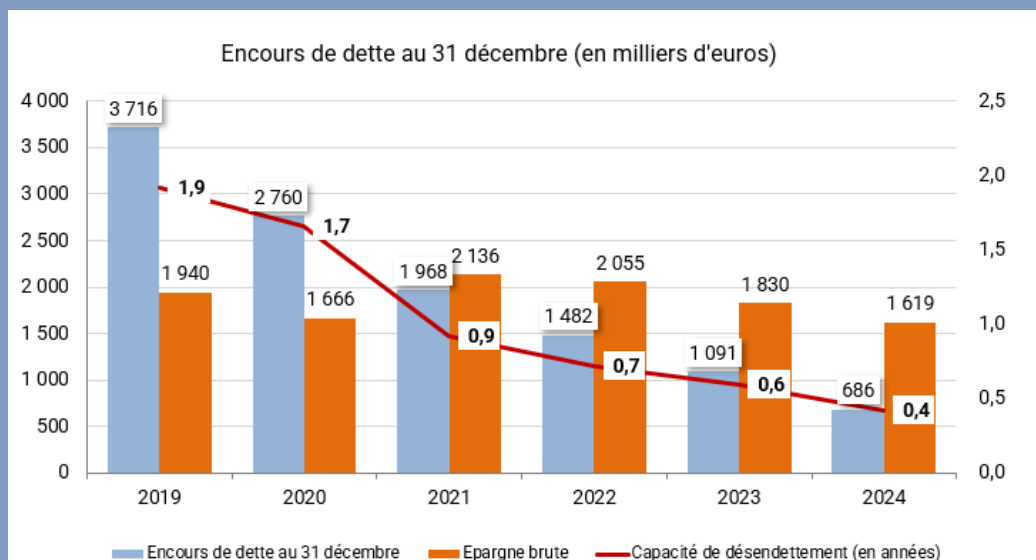
L'épargne de gestion (zone verte), solde entre recettes et dépenses de fonctionnement hors intérêts de la dette, a baissé sur la période 2019-2024

# Etat de la dette

Les annuités de la dette sont passées de 1,08 M€ en 2018 à 0,4 M€ en 2024



Compte tenu de la diminution de l'encours de la dette (0,7M€ fin 2024) et de la progression de l'épargne brute, la capacité de désendettement communale est inférieure à 1 an à partir de 2021



# Charges de personnel

La masse salariale (chapitre 012) représente une part conséquente du budget de fonctionnement soit un ratio de **54,25%** (dépenses nettes du personnel sur les dépenses réelles de fonctionnement). Le ratio se maintient par rapport à 2023 (54,42 %).

Le ratio doit être analysé avec prudence car ce n'est qu'une image relative pour un exercice donné. C'est un rapport entre différentes masses de dépenses qui peuvent varier, notamment par rapport à la gestion prudentielle en lien avec la gestion des risques statutaires (en auto-assurance).

Cette stabilité est liée au report de certains départs à la retraite sur 2025 et 2026 compte tenu de la réforme de 2023. La police municipale a vu le recrutement d'un 5<sup>ème</sup> agent. Il y a eu également la titularisation d'un agent à l'urbanisme.



# Evolution

L'évolution du poste "charges de personnel **net**" doit être affiché (=chapitre 012 DF moins chapitre 013 RF atténuation de produits) :

4 334 k€ en 2022

4 354 k€ en 2023

Et 4 574 k€ en 2024

Soit une augmentation de **5,0 %** par rapport à 2023 due aux revalorisations gouvernementales liées au pouvoir d'achat et au G. V. T. (Glissement Vieillesse Technicité) et à l'arrivée de 2 nouveaux titulaires (Police Municipale et Urbanisme).

# Charges de personnel et effectifs

## Evolution des effectifs

| Situation au 1er janvier | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 |
|--------------------------|------|------|------|------|------|------|
| Stagiaires / Titulaires  | 103  | 102  | 99   | 90   | 92   | 92   |
| Contractuel CDD          | 2    | 1    | 2    | 4    | 4    | 4    |
| Contractuel CDI          | 1    | 1    | 1    | 2    | 2    | 2    |
| Contractuel droit privé  | 2    | 2    | 1    | 0    | 0    | 0    |
| Collaborateur de cabinet | 0    | 1    | 1    | 1    | 1    | 1    |
| TOTAUX                   | 108  | 107  | 104  | 97   | 99   | 99   |

Le recours à des recrutement de vacataires a été mis en place en 2025 pour faire face à des besoins très ponctuels qui ne justifient pas le recrutement d'emplois permanents pérennes.

# Le Résultat 2024

| Réalisation                                   | Dépenses (D)   | Recettes (R)    | Résultat reporté N-1 (RR) | Résultat de clôture (R-D+RR) |
|-----------------------------------------------|----------------|-----------------|---------------------------|------------------------------|
| Section de fonctionnement                     | 9 245 208,77 € | 10 255 776,90 € | 4 326 907,14 €            | 5 337 475,27 €               |
| Section d'investissement                      | 2 179 859,70 € | 1 923 063,51 €  | 574 640,82 €              | 317 844,63 €                 |
| Reste à réaliser en dépenses d'investissement |                |                 |                           | 1 711 195,45 €               |
| Reste à réaliser en recettes d'investissement |                |                 |                           | 411 880,00 €                 |

- Le résultat reporté en fonctionnement sera de **4 356 004,05 €**
- après couverture du besoin de financement de la section d'investissement : 981 471,22 €

# Orientations sur les charges du personnel

La maîtrise des effectifs a permis de recruter le 5<sup>ème</sup> agent de la police municipale courant 2024 et d'ouvrir la voie pour le recrutement dans le 1<sup>er</sup> semestre 2025 d'un 6<sup>ème</sup> agent pour une population qui approche les 7 000 habitants. Ce cadre d'emploi bénéficie également d'une modification réglementaire de son régime indemnitaire qui va être mis en application dans le courant de l'année 2025.

La réforme des retraites dont les effets commencent au 1<sup>er</sup> septembre 2023 a eu un impact sur les prévisions de départ à la retraite de certains agents qui – pour conserver une prestation acceptable – reportent leur départ en 2025 et 2026. Les conséquences de ce dispositif – en cours de négociation avec les partenaires sociaux réunis en conclave – a reporté à la rentrée de septembre 2025 l'expérimentation d'une nouvelle organisation du marché de restauration scolaire pour la cantine à L'Ardoise.

Les effets de la loi de finances 2025 qui concernent les fonctionnaires ne verra ses effets qu'à partir de l'année 2026.

# Autres charges

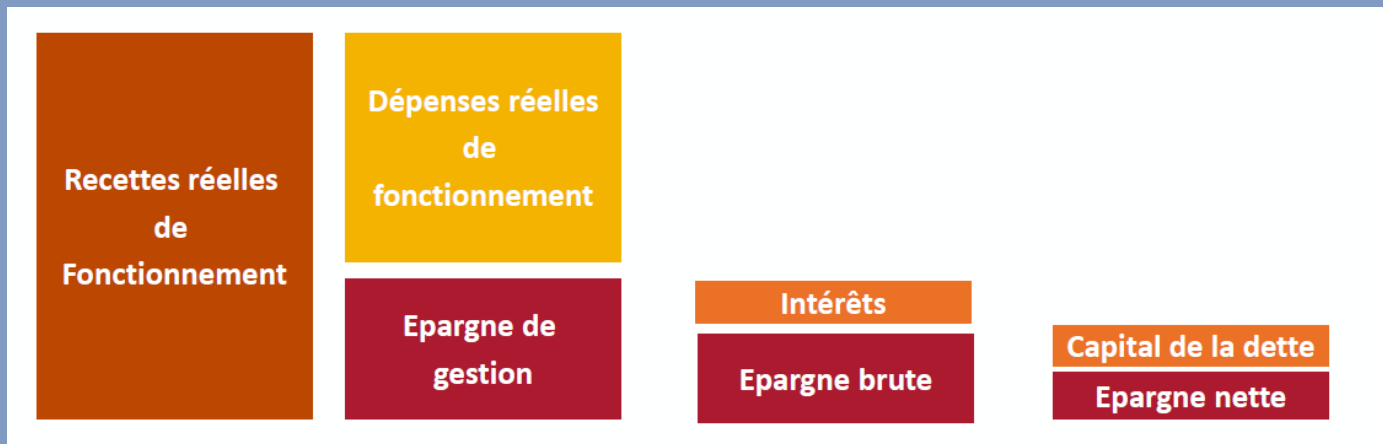
La subvention du CCAS restera à 200 000 €, pour répondre à l'augmentation notable des actions à conduire et permettre des interventions sociales liées à la précarité énergétique et à l'aide à la cantine.

Le contingent Incendie passe de 361 772,11 € à 366 159,90 € soit **1,21 %** d'augmentation.

Concernant la ligne de crédits budgétaires obligatoires pour la formation des élus, l'assemblée peut reporter les crédits non consommés de l'exercice N sur l'exercice suivant. Le montant maximum de ces crédits ne peut dépasser 20 % des crédits inscrits des indemnités des élus.

# Recettes

- Les recettes fiscales composent les recettes réelles de fonctionnement et permettent de répondre à l'équilibre budgétaire de la section de fonctionnement en générant une épargne de gestion, une épargne brute et une épargne nette.



- Pour l'exercice budgétaire 2025 cet équilibre budgétaire peut être maintenu sans avoir à recourir à l'augmentation de la fiscalité locale. Il n'y aura donc pas d'augmentation des taux de fiscalité.

# Les Restes à réaliser en 2025

---

Travaux voirie  
Suc et Pradelle II  
(297 k€)

Fin des travaux  
de voirie Rue de  
Boulogne (180  
k€)

Amélioration de  
l'éclairage public  
(180 k€)

Plan Local  
d'Urbanisme  
(cabinet  
PLANED) (40 k€)

Etudes  
Equipements  
Scolaires  
(SPL30) (35 k€)

Travaux  
récupération  
concessions au  
cimetière (10 k€)

Travaux  
d'isolation dans  
les bâtiments (?  
K€)

Travaux  
paysagers  
quartier Suc &  
Pradelle (5 k€)

Enrochement  
Rue Jacquelin  
Auriol (11 k€)



# INVESTISSEMENT 2025

## Dépenses

---

Travaux de  
rénovation  
énergétiques de  
l'école LAPIERRE  
(420 k€)

Travaux voirie de la  
Rue Joliot Curie  
(420 k€)

Construction  
d'ombrières à  
l'Ardoise (300 K€)

Travaux  
d'amélioration de  
l'éclairage public  
(200 k€)

Construction d'un  
Pumptrack au  
complexe sportif  
(180 k€).

Travaux d'extension  
de la  
vidéoprotection  
(170 k€)

Travaux de pistes  
cyclables à  
L'Ardoise (140 k€)

Consultation  
Maîtrise d'Œuvre  
pour travaux Notre  
Dame-la-Neuve  
(80k€)

Concours  
d'Architecte pour  
projet travaux  
groupe scolaire  
(70k€)

Maîtrise d'œuvre  
pour les travaux de  
la Maison Albert  
ANDRE (60 k€)

Acquisitions  
foncières (50 k€)

# INVESTISSEMENT

## Recettes

La taxe d'aménagement en lien avec les autorisations d'urbanisme est estimée à 117 300 €. Cette estimation est incertaine depuis la réforme mise en place fin 2022 concernant d'une part le fait générateur (DROC => DAACT) et d'autre par le transfert de la gestion (DDTM => DDFIP).

Le Fonds de Compensation de la T. V. A. (FCTVA) 105 504,01€ (en fonction des travaux réalisés en 2023)

Plusieurs dossiers de demande de subventions ont été déposés dans le courant de l'année 2024 pour des travaux qui ont débuté fin 2024 ou qui débuteront en 2025 et vont permettre un niveau de recettes d'investissement supérieur à celui de l'année dernière : Fonds vert, Bourg Centre Occitanie, conseil départemental et conseil régional, entre autres.

Fin du Débat d'Orientation  
budgétaire 2025

MERCI DE VOTRE ATTENTION